

Abonnez-vous aux infolettres électroniques en nous transmettant vos coordonnées courriels :  
[info@grandsgibiers.com](mailto:info@grandsgibiers.com)

JUILLET 2011

## Mot du président



Chers éleveurs et éleveuses de grands gibiers!

Plusieurs dossiers d'actualité tiennent votre Fédération bien occupée! Cette année, la FEGGQ a présenté une demande de financement auprès du MAPAQ pour la réalisation de différents projets en relation avec le plan d'action de la planification stratégique 2010-2014. Parmi nos projets, je cite le projet de valorisation des sous-produits des carcasses des grands gibiers qui a obtenu du financement et qui est en cours de réalisation. Ce projet permettra de faire la lumière sur les différentes opportunités commerciales qui nous échappent en plus de voir à la logistique et à la rentabilité pour ainsi tenter d'aller chercher un meilleur revenu sur nos fermes.

D'autres projets ont aussi été déposés dont le site internet et celui de la création de fiches recettes qui sont parmi nos priorités cette année. En effet, le site web actuel de la FEGGQ est orienté vers les éleveurs plutôt que vers

les clientèles cibles. La refonte totale du site web est ainsi requise, le site servira de plateforme pour l'ensemble des stratégies de marketing de la Fédération, et pourra être lié à différents sites web de partenaires commerciaux ou d'organisations.

Les fiches recettes quant à elles constituent une belle opportunité d'entrée auprès des consommateurs qui achètent la viande des grands gibiers leurs permettant ainsi de mettre en pratique les trucs et conseils de préparation et de cuisson afin de bien réussir leurs petits festins, en plus de constater que les valeurs nutritionnelles de notre venaison sont supérieures à bien des égards.

En outre, il faut mentionner aussi le projet sur la certification qui joue un rôle très important dans la valorisation du produit des éleveurs et des distributeurs de viande de grands gibiers issue de nos fermes du Québec, car elle répond à un besoin et une tendance des consommateurs. Nous avons constaté que l'adhésion au programme de certification n'a pas atteint les objectifs fixés et nous continuons à travailler fort pour atteindre ces objectifs et augmenter ainsi les adhésions.

D'ailleurs, nous comptons parmi nous cette année un nouveau membre qui vient d'être certifié, il s'agit de « La Maison du Gibier ». Je profite d'ailleurs de l'occasion pour le féliciter!

Enfin, la fédération des éleveurs de grands gibiers du Québec vous souhaite un très bon été !



Gaétan Lehoux, président de la FEGGQ

# NOUVELLES



## IBC 2012; EXPERIENCE THE DIFFERENCE !



C'est le slogan officiel de la quatrième conférence internationale du Bison qui se tiendra à Québec du 24 au 27 juillet 2012.

On se rappellera qu'une première conférence internationale s'est tenue à Lacrosse au Wisconsin en 1993. Une 2<sup>e</sup> à Edmonton en 2000, la 3<sup>e</sup> au South Dakota en 2007 et enfin victoire pour les éleveurs du Québec, la quatrième chez nous au Québec. Quelle opportunité pour tous les éleveurs, commerçants, abattoirs, transformateurs, vétérinaires, consultants, chefs, distributeurs, etc.

Au-delà de 26 conférenciers avec autant de sujets différents et éprouvés pour entretenir les milles participants que nous comptons recevoir en provenance de près de 40 pays.

Le slogan « *Experience the Difference!* » fut choisi parce que les éleveurs de l'ouest de l'Amérique voulaient vivre et entendre cette différence de langue, de mentalité, d'architecture, façon de pratiquer l'élevage et le divertissement, etc.

Les visiteurs sont emballés à l'idée de vivre et goûter à une partie de sucre sur la neige en plein été, de vivre une excursion aux baleines à Tadoussac!!!

Quelle Aventure, quelle différence!

Le richissime américain, Ted Turner, le plus gros producteur de bisons au monde sera de la partie et en profitera pour fumer le calumet de paix avec les Hurons lors d'un souper-bénéfice à l'hôtel des Premières Nations à Québec.

Le tout sera agrémenté par un grand banquet le 26 juillet au soir sous le thème « Goûtez le Québec » lequel sera couronné par un grand tirage totalisant 68 000 \$ en prix.

Gardons en mémoire qu'au-delà de 53 % de la population nord-américaine vit dans l'Est. Or, nous avons 53 % de consommateurs potentiels pour notre produit, le bison du Québec!

Soyez des nôtres! Visitez notre site web au [www.bison2012.com](http://www.bison2012.com)

Pour plus d'informations, veuillez nous écrire par courriel à l'adresse suivante : [info@bison2012.com](mailto:info@bison2012.com)

## UN NOUVEAU SITE WEB POUR LE CERF ROUGE

Un nouveau site web dédié à la promotion de la viande du cerf rouge vient de voir le jour en mai dernier. Sur ce site, vous découvrirez des recettes de cerf rouge proposées par des chefs de renom et des conseils pour apprêter et déguster cette viande rouge de grande qualité. Vous en apprendrez également un peu plus sur l'élevage du cerf rouge, élevé au Québec. Vous pouvez le visiter à l'adresse suivante : <http://cerfrougeduquebec.com>

Le site a été réalisé avec la participation financière des entreprises suivantes : La Maison du Gibier, le Gibier Canabec, Alliance Sélection Nordique le Cerf des Appalaches et le Cerf de Boileau.



LIVRE VERT : AVANT TOUT, UN DOCUMENT D'ORIENTATION



Intitulé « Donner le goût du Québec », le Livre vert rendu public la semaine du 8 juin 2011 jette les bases d'un projet de politique misant sur le produit alimentaire et sur la satisfaction du consommateur. La vision d'avenir décrite dans ce document de 61 pages est de « faire du bioalimentaire un secteur reconnu pour ses produits alimentaires distinctifs et de qualité ainsi que pour sa contribution à l'essor économique du Québec et à la vitalité de ses régions dans une perspective de développement durable ».

Le Livre vert s'articule autour de 3 grandes orientations :

- Distinguer nos produits alimentaires
- Renforcer notre capacité concurrentielle
- Valoriser l'environnement et le territoire du Québec

Pour chacune de ces orientations, quelques objectifs sont proposés sans pour autant être accompagnés de mesures spécifiques. Il faudra donc attendre après la consultation prévue cet automne pour connaître les intentions concrètes du législateur.

Le ministre Corbeil dit présenter, à l'intérieur de ce document, un « changement d'orientation de l'intervention gouvernementale » qu'il justifie par la nécessité « d'un virage plus profond en faveur d'une adaptation du secteur », faisant référence à la fréquence et à l'ampleur des crises qui « sollicitent toujours de façon plus importante le soutien de l'État ».

On peut consulter le Livre vert de même qu'un tableau synthèse au : [www.mapaq.gouv.qc.ca](http://www.mapaq.gouv.qc.ca)

C'est le 12 septembre que la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) débutera la consultation publique sur le « Livre vert pour une politique bioalimentaire ». Les organismes désirant s'exprimer sur les orientations déposées devront obligatoirement soumettre un mémoire écrit et une demande d'intervention au plus tard le 24 août. La consultation est ouverte également aux citoyens avec ou sans mémoire. La Commission choisira ensuite les citoyens et les organismes qu'elle souhaite entendre.

STATISTIQUES SUR LES EXPORTATIONS CANADIENNES DE BOIS DE VELOURS – 20 MAI 2011

|  | Dollars Canadiens  | Dollars Canadiens |           |           |                |                |                           | Quantité                   |         |         |         |                |                |                           |                            |
|--|--------------------|-------------------|-----------|-----------|----------------|----------------|---------------------------|----------------------------|---------|---------|---------|----------------|----------------|---------------------------|----------------------------|
|  |                    | 2008              | 2009      | 2010      | 2011 - janvier | 2011 % de 2010 | Long-terme TCAC 2001-2010 | Court-terme TCAC 2008-2010 | 2008    | 2009    | 2010    | 2011 - janvier | 2011 % de 2010 | Long-terme TCAC 2001-2010 | Court-terme TCAC 2008-2010 |
| 05079010 - Bois de velours (Kilogrammes) | Hong-Kong          | 2,344,406         | 3,898,653 | 2,932,264 | 0              | 0.00%          | /0                        | 11.84%                     | 87,362  | 144,920 | 67,708  | 0              | 0.00%          | /0                        | -11.96%                    |
|  | Chine              | 619,660           | 140,000   | 2,058,821 | 0              | 0.00%          | /0                        | 82.28%                     | 6,502   | 14,000  | 40,704  | 0              | 0.00%          | /0                        | 150.20%                    |
|  | États-Unis         | 18,883            | 2,891     | 21,490    | 0              | 0.00%          | /0                        | 6.68%                      | 60      | 214     | 3,362   | 0              | 0.00%          | /0                        | 648.55%                    |
|  | Vietnam            | 0                 | 31,974    | 8,000     | 0              | 0.00%          | /0                        | /0                         | 0       | 690     | 320     | 0              | 0.00%          | /0                        | /0                         |
|  | Australie          | 0                 | 0         | 2,731     | 0              | 0.00%          | /0                        | /0                         | 0       | 0       | 109     | 0              | 0.00%          | /0                        | /0                         |
|  | Mexique            | 0                 | 0         | 1,576     | 0              | 0.00%          | /0                        | /0                         | 0       | 0       | 63      | 0              | 0.00%          | /0                        | /0                         |
|  | Espagne            | 6,500             | 600       | 1,500     | 0              | 0.00%          | /0                        | -51.96%                    | 260     | 24      | 60      | 0              | 0.00%          | /0                        | -51.96%                    |
|  | Slovaquie          | 0                 | 0         | 1,000     | 0              | 0.00%          | /0                        | /0                         | 0       | 0       | 40      | 0              | 0.00%          | /0                        | /0                         |
|  | Luxembourg         | 0                 | 0         | 400       | 0              | 0.00%          | /0                        | /0                         | 0       | 0       | 16      | 0              | 0.00%          | /0                        | /0                         |
|  | Suisse             | 150               | 0         | 100       | 0              | 0.00%          | /0                        | -18.35%                    | 17      | 0       | 4       | 0              | 0.00%          | /0                        | -51.49%                    |
|  | Allemagne          | 11,260            | 120       | 0         | 0              | /0             | /0                        | -100.00%                   | 610     | 5       | 0       | 0              | /0             | /0                        | -100.00%                   |
|  | Danemark           | 140               | 0         | 0         | 0              | /0             | /0                        | -100.00%                   | 7       | 0       | 0       | 0              | /0             | /0                        | -100.00%                   |
|  | Italie             | 0                 | 320       | 0         | 0              | /0             | /0                        | /0                         | 0       | 13      | 0       | 0              | /0             | /0                        | /0                         |
|  | Subtotal (Inclued) | 3,000,999         | 4,074,558 | 5,027,882 | 0              | 0.00%          | /0                        | 29.44%                     | 94,818  | 159,866 | 112,386 | 0              | 0.00%          | /0                        | 8.87%                      |
| Pays                                     | 3,000,999          | 4,074,558         | 5,027,882 | 0         | 0.00%          | /0             | 29.44%                    | 94,818                     | 159,866 | 112,386 | 0       | 0.00%          | /0             | 8.87%                     |                            |

Source: Statistique Canada, CATSNET

## INFORMATION SUR LE MARCHÉ DES VIANDES ROUGES

### Rapport annuel de gibier 2009

Abattage de gibier par espèce dans les établissements inspectés par les gouvernements fédéraux et provinciaux

| (TÊTE)   |        |        |        |        |        |        |        |        |        |        |
|----------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
|          | 2009   | 2008   | 2007   | 2006   | 2005   | 2004   | 2003   | 2002   | 2001   | 2000   |
| TOTAL    | 677639 | 678839 | 654144 | 639134 | 683863 | 676222 | 655981 | 634356 | 628202 | 665342 |
| CERFS    | 4507   | 4947   | 4849   | 6550   | 6126   | 7373   | 11096  | 8094   | 6933   | 4853   |
| WAPITIS  | 6235   | 7967   | 5337   | 7126   | 6444   | 6811   | 2638   | 976    | 750    | 75     |
| BISON    | 23188  | 25665  | 27246  | 25583  | 29530  | 28233  | 23509  | 18083  | 11091  | 6355   |
| SANGLIER | 3542   | 4064   | 2246   | 1210   | 2112   | 4090   | 1607   | 1405   | 1388   | 1372   |

### Exportations de gibier par espèce au Canada

| (kg)     |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |
|----------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
|          | 2009    | 2008    | 2007    | 2006    | 2005    | 2004    | 2003    | 2002    | 2001    | 2000    |
| TOTAL    | 1467061 | 1160981 | 1252500 | 1805342 | 2197743 | 2232931 | 1301403 | 1421414 | 2010389 | 1640544 |
| CERFS    | 897     | 9997    | 15461   | 24468   | 36078   | 66341   | 2037    | 27478   | 34695   | 33581   |
| BISON    | 1426376 | 1095324 | 1150454 | 1698534 | 2076425 | 1872985 | 979704  | 1146526 | 1607435 | 1303545 |
| SANGLIER | 39745   | 55614   | 86556   | 81909   | 79463   | 276307  | 296232  | 242017  | 351598  | 290433  |

### Importations de gibier par espèce au Canada

| (kg)     |        |        |        |        |        |        |       |        |        |       |
|----------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|--------|--------|-------|
|          | 2009   | 2008   | 2007   | 2006   | 2005   | 2004   | 2003  | 2002   | 2001   | 2000  |
| TOTAL    | 355053 | 258783 | 207349 | 191251 | 110289 | 135100 | 64581 | 130971 | 103904 | 57089 |
| CERFS    | 59208  | 61924  | 73270  | 116264 | 83763  | 60124  | 55425 | 68502  | 54286  | 48169 |
| BISON    | 234896 | 125159 | 47589  | 39185  | 0      | 450    | 8586  | 61490  | 48208  | 8126  |
| SANGLIER | 60949  | 71700  | 86490  | 35803  | 26526  | 74526  | 570   | 979    | 1410   | 794   |

*Source : Agence canadienne d'inspection des aliments, 19 avril 2011*

# SANTÉ ANIMALE

## RISQUE ACCRU DE FIÈVRE CHARBONNEUSE

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) recommande fortement aux éleveurs de bétail des provinces des Prairies de prendre les précautions nécessaires pour protéger leurs animaux contre la fièvre charbonneuse l'été prochain.

La fièvre charbonneuse est une maladie d'origine naturelle qui peut avoir des conséquences dévastatrices sur les élevages de bovins, de moutons, de chèvres, de chevaux et de bisons. Les spores causant la maladie sont présentes dans le sol des Prairies. Elles remontent généralement à la surface du sol durant les mois d'été lorsque des précipitations importantes ou des inondations sont suivies par du temps chaud et sec.

« On s'attend à ce que le risque de fièvre charbonneuse augmente cet été », déclare le Dr Brian Evans, vétérinaire en chef et chef de la salubrité des aliments du Canada, dans un

communiqué récent. Il encourage tous les éleveurs de bétail des Prairies à discuter avec leur vétérinaire au sujet de la vaccination de leurs animaux, particulièrement si leur troupeau se trouve dans une région où la fièvre charbonneuse a déjà été dépiquée.

L'ACIA recommande également aux producteurs de protéger leurs animaux en prenant les mesures suivantes :

- éviter de donner aux animaux non vaccinés du foin coupé près du sol ou des aliments du bétail qui ont été en contact avec le sol;
- nettoyer vigoureusement et désinfecter le matériel et les chaussures pouvant avoir été en contact avec du sol contaminé;
- nettoyer les vêtements portés pour s'occuper des animaux malades séparément des autres vêtements à nettoyer.

On trouve de plus amples renseignements sur la fièvre charbonneuse à l'adresse : <http://www.inspection.gc.ca/francais/anima/disemala/anthchar/anthcharf.shtml>

## BISONS ET MOUTONS : LA MISE EN CONTACT EST À ÉVITER

Le bureau du Vétérinaire provincial en chef de l'Alberta recommande aux éleveurs de bisons d'être à l'affût des cas de fièvre catarrhale maligne des bovins au sein de leurs troupeaux. Le Vétérinaire provincial en chef adjoint, M. Gerald Hauer, indique que cette maladie est de nature sporadique, mais que si les conditions propices existent, des épidémies sont possibles.

La fièvre catarrhale maligne des bovins est une maladie virale infectieuse causée par un groupe de virus de la famille de l'herpès. M. Hauer explique qu'il existe un « spectre de réceptivité », et que les bisons sont extrêmement vulnérables. Il note qu'un fort pourcentage des bison mourra s'ils contractent la maladie.

Les moutons, en revanche, sont très résistants et n'affichent aucun symptôme néfaste ni signe clinique lorsqu'ils sont infectés. Ils excrètent le virus et peuvent infecter des troupeaux de bisons s'ils entrent en contact avec eux ou se trouvent dans des champs ou des bergeries situés à proximité. En général, les bovins se situent au milieu du spectre de réceptivité. Ils peuvent tomber malades, mais habituellement, ne succombent pas à la maladie.

Selon M. Hauer, des recherches menées aux États-Unis indiquent que près de 90 p. 100 de tous les moutons sont infectés, « donc il en va sans doute de même en Alberta ». Comme on ne peut détecter cette maladie par inspection visuelle, il recommande aux producteurs de « tenir pour acquis que tous les troupeaux, quels que soient leur taille,

soient aux prises avec le virus et soient infectés ».

Étant donné qu'il n'existe aucun vaccin ou autre traitement pour soigner les animaux infectés, poursuit M. Hauer, la meilleure méthode de prévention consiste à éviter le plus possible de mettre en contact des moutons et des bisons. Ce faisant, les risques diminuent, mais on ne comprend pas tout à fait le mode de transmission de la maladie. En effet, des troupeaux de moutons ont déjà transmis la maladie à un troupeau de bisons situé à plusieurs kilomètres.

Les enchères de bestiaux et les remorques utilisées pour le transport des moutons et des bisons sont aussi sources de problèmes parce que le virus peut survivre dans l'environnement pendant une certaine période. M. Hauer affirme que les agneaux âgés de quatre à six mois sont les plus infectieux, parce qu'ils tendent à excréter le virus en grande quantité pendant un court laps de temps.

Chez les bisons, les symptômes comprennent la perte d'appétit, la dépression, la fièvre, les écoulements nasaux, les problèmes respiratoires et la diarrhée sanglante. Le stress subi pendant la mise bas et le sevrage ou encore pendant le transport et la manutention semble contribuer au développement de la maladie.

Pour obtenir plus d'information, visitez le site Web de l'Alberta Bison Centre of Excellence au [www.bisoncentre.com](http://www.bisoncentre.com) ou le site de la Alberta Sheep & Wool Commission au [www.absheep.com](http://www.absheep.com)

Source : *AgriSuccès Express*, 22 juin 2007

# AGROENVIRONNEMENT

## COMBIEN D'ANIMAUX PUIS-JE ÉLEVER SANS ÊTRE OBLIGÉ D'AVOIR UN PAEF OU UN BILAN PHOSPHORE?

Pour vous donner une référence approximative du nombre d'animaux nécessaire pour arriver à 1600 kg de P2O5 voici un calcul simple fait à partir d'un troupeau type. Les valeurs utilisées sont de 15 % de taux de remplacement, 90 % de succès à la reproduction et 5 % de mortalité en engraissement, abattage moyen à 500 jours (sauf pour le bison qui est à 750 jours) et une moyenne de 5 carcasses sevrés par portée pour le sanglier.

Cela donne les tailles de troupeau suivantes (en nombre de femelles reproductrices en fonction). Ces estimations incluent le calcul pour tous les animaux du troupeau (femelles, mâles, jeunes et relève):

Tableau 1 — Taille du troupeau pour atteindre 1600 kg de phosphate

| Espèce     | #Femelles reproductrices |
|------------|--------------------------|
| Bison      | 37                       |
| Wapiti     | 112                      |
| Cerf rouge | 229                      |
| Sanglier   | 18                       |

Vous pouvez aussi estimer combien de kilogrammes de P2O5 vous produisez en multipliant le nombre de têtes total maximum par la valeur de référence de la catégorie présentée au tableau 2. N'oubliez pas que c'est le nombre de têtes maximal de l'année qui est pris en compte. L'âge à l'abattage, le taux de remplacement et de mortalité auront donc un impact majeur sur le volume annuel de phosphate produit.

Finalement, si vous vous trouvez dans l'obligation de faire un PAEF, c'est souvent une belle occasion de vérifier les besoins réels de vos pâturages et autres champs afin d'en maximiser la production et économiser sur l'alimentation.

Tableau 2 — Normes légales de références pour les déjections animales (REA)

| Grands gibiers                                   | Kg de P2O5 / année |
|--|--------------------|
| Bison adulte                                     | 24,7               |
| Bison (Bisonneaux et animaux en croissance)      | 5                  |
| Sanglier (laie et ses carcasses non sevrés)      | 13,7               |
| Sanglier (Mâle reproducteur)                     | 5                  |
| Sanglier (Carcasses sevrés, bêtes rousses, etc.) | 5                  |
| Cerf de Virginie                                 | 2,4                |
| Cerf rouge                                       | 2,4                |
| Wapiti   | 4,8                |
| Daim   | 2,4                |
| Autres cervidés                                  | 2,4                |

Source : Fiche technique — 110701, Normes environnementales du REA et les grands gibiers. – Juillet 2011

Pour plus de détails, veuillez consulter le lien suivant :

[http://www.agronor.ca/media-agronor/uploads/files/110701-Synth-PAEF-agronor\\_2.pdf](http://www.agronor.ca/media-agronor/uploads/files/110701-Synth-PAEF-agronor_2.pdf)

## QU'ARRIVE-T-IL SI LE BILAN DE PHOSPHORE ANNUEL N'EST PAS TRANSMIS AU MINISTÈRE AVANT LA DATE LIMITE PRÉVUE AU REA?

L'échéance pour le dépôt du bilan de phosphore est au plus tard le 15 mai de chaque année. Pour 2011, une mesure transitoire permet le dépôt en format électronique au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre.

Lorsqu'un exploitant transmet au Ministère son bilan de phosphore après la date d'échéance, il contrevient au REA et il peut être sanctionné selon les modalités prévues (avis d'infraction, poursuites judiciaires, etc.). Par ailleurs, l'exploitant qui ne transmet pas son bilan à temps au Ministère ne respecte pas l'écoconditionnalité. Par conséquent, il pourrait se voir retirer l'admissibilité aux programmes de soutien financier du MAPAQ et de la Financière agricole du Québec.

## QU'EST-CE QUE L'ÉCOCONDITIONNALITÉ?

L'écoconditionnalité est un mécanisme selon lequel l'octroi d'une aide financière au revenu agricole est lié au respect d'exigences environnementales. En vertu de ce mécanisme, les agriculteurs doivent ainsi remplir certaines conditions en matière de performance environnementale pour bénéficier pleinement des sommes prévues aux programmes de soutien auxquels ils sont admissibles.

Source : [http://www.mddep.gouv.qc.ca/milieu\\_agri/agricole/faq.htm](http://www.mddep.gouv.qc.ca/milieu_agri/agricole/faq.htm)

# ACTIVITÉS DES REGROUPEMENTS

## MESSAGE DE L'AEWQ : LE FUTUR PARAÎT BIEN POUR LES ÉLEVEURS DE WAPITIS DU QUÉBEC.

Les éleveurs de Wapitis du Québec ont vécu au cours des dernières années d'importants changements en ce qui concerne la commercialisation de leur produit. D'abord axée sur les sujets reproducteurs et les bois de velours, la production de wapiti en 2011 sera axée sur un partenariat important avec un distributeur-transformateur du Québec. L'offre de produits différenciés permettra à la filière de se démarquer positivement de la production plus régulière et de mettre en valeur les aspects distinctifs de cette viande. En effet, l'Association des Éleveurs de Wapitis du Québec a conclu avec l'entreprise Gibier Canabec, une entente exclusive pour la vente des jeunes wapitis, un nouveau produit haut de gamme mettant en valeur toutes ces différences, alliant nouvelle saveur, nouvelle couleur et une tendreté inégalée.

De la Terre à la Table des consommateurs des restaurants du Québec, voilà le nouveau créneau qui est ainsi créé par ce partenariat provincial, une mise en marché ordonnée et saisonnière conclue en respectant la chaîne de valeurs et où tous sont gagnants par ce produit exceptionnellement innovateur.

Ainsi, l'objectif est atteint : augmenter la rentabilité de la bête chez les éleveurs par une optimisation de tous les maillons de la chaîne de valeur. Déjà quelques nouveaux éleveurs ont signalé leur intérêt à la production de wapiti

étant donné que la vente des jeunes brocards est maintenant assurée.

Soulignons que les éleveurs profiteront de leur pique-nique annuel organisé le 13 août prochain pour se concerter sur un programme qualité afin de produire un produit plus uniforme et de profiter de conseils leur permettant d'atteindre ces buts. L'invitation est lancée à tous pour ce méchoui de wapiti et de sanglier qui se tiendra à la Ferme de M. Yvan Savard à St-Vallier de Bellechasse en collaboration avec le comité des Fermes Cynégétiques du Québec; le coût est de 30 \$ pour les membres et de 50 \$ les non-membres, et vous devez réserver au bureau de l'AEWQ par courriel à [info@wapitiquebec.com](mailto:info@wapitiquebec.com)



Jeunes brocards

## Programmes d'aide

### PROGRAMME PILOTE D'APPUI À LA MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE

Ce nouveau programme vise à encourager les exploitants agricoles (et autres organisations admissibles) à mettre sur pied des projets qui profiteront autant à leur entreprise qu'à leur collectivité locale. Quelques pratiques qui favorisent la multifonctionnalité sont : l'amélioration des pâturages, la remise en culture de terres en friches, l'agroforesterie, les cultures paysagères, la restauration de bâtiments agricoles d'intérêt, le retour des animaux au pâturage. La première période d'inscription pour les projets se déroulera du 1<sup>er</sup> mai au 15 septembre 2011. Le programme s'adresse aux entreprises situées dans l'une des MRC visées par le programme.

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/Programmes/Pages/multifonctionnalite.aspx>

### PROGRAMME : L'INITIATIVE DE TRAÇABILITÉ DES ENCANS DE BÉTAIL (ITEB)?

L'Initiative de traçabilité des encans de bétail est un programme triennal (2011-2014) de 20 millions de dollars financé par le Fonds agriflexibilité.

L'initiative versera des contributions principalement pour aider à modifier les structures de manutention des animaux, ce qui permettra d'augmenter les capacités de traçabilité dans les sites à haut risque et à grande capacité où des animaux de différents troupeaux cohabitent. Le financement fourni en vertu du présent programme sera complémentaire aux programmes provinciaux/territoriaux de traçabilité en place, qui contribue également à l'amélioration de la traçabilité.

<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1294344464885&lang=fra>

## ÉVÉNEMENTS – SALONS – FORMATIONS

### PORTES OUVERTES DE L'UPA

Voici la liste, par Fédération régionale, de nos éleveurs ouvrant leurs portes le 11 septembre prochain. N'hésitez pas à les visiter ou les contacter pour leur offrir votre aide! Des outils promotionnels tels que des dépliants-recettes, des cartes postales et un formulaire de commande de DVD disponibles au CRAAQ seront envoyés aux fermes hôtes. On les sondera afin de mieux cerner les retombées des portes ouvertes de l'UPA pour notre secteur. Merci à tous ces producteurs acceptant de bien nous représenter et de contribuer à la valorisation de nos élevages et de nos produits.

#### Gaspésie - Les Îles

Au coin des Sangliers, 548, chemin des Caps, Fatima (Îles-de-la-Madeleine) (Québec), G4T 2S8.

Tél. : 418-986-6799 (Sanglier)

#### Lanaudière

Feme Apreo, 260, rang St-Jean N-E, Lavaltrie (Québec), J5T 3G6. Tél. : 450-586-0526 (Émeus, Bisons)

#### Lanaudière

La Terre des bisons, 6855, Parkinson, Rawdon (Québec), J0K 1S0. Tél. : 450-834-6718 (Bisons)

#### Outaouais-Laurentides

La sanglière de l'Outaouais, 6939, route 309, L'Ange-Gardien (Québec), J8L 2W9. Tél. : 819-766-2114 (Sanglier)

## ÉVÉNEMENTS – SALONS – FORMATIONS

### **PIQUE-NIQUE ANNUEL DE L'UNION QUÉBÉCOISE DU BISON (UQB)**

Le samedi 30 juillet 2011 à la ferme La Bissonnière de St-Prosper de Champlain. Arrivée : 10 h 30 AM. Visite de la ferme : 11 h, dîner sous forme de buffet; Coût du repas champêtre 27 \$/adulte; pour les enfants, prix calculé selon l'âge 1 \$/an (jusqu'à 12 ans).

**Réservation : (418) 328-3669. [http:// www.bissonniere.com](http://www.bissonniere.com)**

### **PIQUE-NIQUE ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE WAPITIS DU QUÉBEC (AEWQ)**

Le samedi 13 août 2011 à la ferme de M. Yvan Savard à St-Vallier de Bellechasse.

Le coût est de 30 \$ pour les membres et de 50 \$ pour les non-membres.

**Réservation au bureau de l'AEWQ par courriel à [info@wapitiquebec.com](mailto:info@wapitiquebec.com)**

### **2<sup>E</sup> COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES RELATIONS CERF-FORÊT**

Du 17 au 22 août 2011 à Québec et à l'île d'Anticosti

**Pour info : [http://www.cen.ulaval.ca/anticosti/accueil\\_colloque2011.htm](http://www.cen.ulaval.ca/anticosti/accueil_colloque2011.htm)**

### **FESTIVAL DU BÛCHEUX - SAINT-PAMPHILE - 27 ET 28 AOÛT 2011**

Le Festival du Bûcheux est à la recherche d'entreprises désireuses de faire découvrir leurs produits.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter madame Marlène Thibodeau, au numéro suivant : **418 356-5501** ou [developpement.stpamphile@globetrotter.net](mailto:developpement.stpamphile@globetrotter.net)

### **FÊTE DES MOISSONS EN BEAUCE - 10 ET 11 SEPTEMBRE 2011**

Foire agroalimentaire et métiers traditionnels à Saint-Joseph-de-Beauce

**Information et inscription : 418 397-4358, poste 240**

### **LES TROUVAILLES DE NOËL - SAINT-ROMUALD - 25 AU 27 NOVEMBRE 2011**

80 kiosques d'exposition : Section métier d'art visuel et section agroalimentaire

**Information et inscription : Rues principales Saint-Romuald, 418 834-3662**  
[info@ruesprincipalesaintromuald.com](mailto:info@ruesprincipalesaintromuald.com)

### **FORMATION : LEADERSHIP AU FÉMININ**

Activité de formation organisée par le Centre de formation en administration et gestion opération. Cette formation vise à aider les femmes talentueuses à faire tomber les barrières et à devenir de véritables dirigeantes de haut niveau.

À Québec : 30 et 31 août 2011 à l'Hôtel Classique, 1200, avenue Germain des Prés.

### **FÊTES DE LA NOUVELLE-FRANCE - 3 AU 7 AOÛT 2011**

Le Marché public de l'UPA est à la recherche d'entreprises désirant vendre des bouchées sous forme de « dégustations ». Regroupement d'entreprises possible dans un même kiosque.

**Information et inscription : Jacynthe Gagnon, Fédération UPA Rive-Nord, 418 563-7882**

# COMMERCIALISATION

## LA CORÉE DU SUD ROUVRE SA FRONTIÈRE AU BŒUF CANADIEN

Du bœuf canadien devrait être offert dans des supermarchés et des restaurants de la Corée du Sud d'ici la fin de l'année.

« La date définitive n'est pas encore fixée, mais ce sera en 2011 », déclare Travis Toews, président de la Canadian Cattlemen's Association (CCA).

Les deux pays ont conclu un accord technique fondé sur la science en vue de rétablir l'accès au marché pour la viande provenant de vaches âgées de moins de 30 mois.

La Corée du Sud est le dernier marché important à lever ses restrictions commerciales liées à l'encéphalite spongiforme bovine (ESB) visant le bœuf canadien. Avant l'embargo imposé en 2003, la Corée du Sud était le quatrième marché d'exportation pour le bœuf canadien.

La Corée du Sud amorcera son processus national par lequel elle soumettra les exigences proposées en matière d'importation et de santé, lequel comprend des séances de consultation publique et l'approbation législative. En vertu de l'accord, le Canada suspendra aussi sa contestation devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), engagée en août 2009.

Les États-Unis vendent du bœuf provenant de bovins âgés de moins de 30 mois à la Corée du Sud depuis trois ans. La levée de l'interdiction visant les États-Unis a provoqué d'importantes manifestations publiques, mais les choses devraient se dérouler beaucoup plus posément cette fois-ci. « Le bœuf des États-Unis est très largement accepté. Les Américains ont connu une année chargée en Corée pour ce qui est de la vente de bœuf, indique M. Toews. Les médias coréens ont abondamment parlé ces derniers mois du rétablissement de l'accès du Canada au marché, et il n'y a pas eu de réaction négative. »

La Corée du Sud est obligée de compter davantage sur les viandes importées par suite d'une écloison de fièvre aphteuse, survenue plus tôt cette année. Des rapports indiquent que cinq pour cent du cheptel national de bovins a été éliminé afin d'empêcher la propagation de la maladie. Selon un économiste, le gouvernement s'efforce de diversifier les circuits d'importation de produits alimentaires et agricoles.

Source : FAC express 30 juin 2011

## SAVIEZ-VOUS QUE...

### UN BILAN DE PHOSPHORE EN ÉQUILIBRE CHAQUE ANNÉE

À compter de 2011, nouveau critère pour être admissible au programme de crédit de taxes foncières agricoles.

Un bilan de phosphore en équilibre, pour chaque lieu d'élevage assujéti faisant partie d'une exploitation agricole devra dorénavant être acheminé au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs au plus tard le 15 mai de chaque année. Exceptionnellement, en 2011, la date limite quant au dépôt d'une version électronique de ce document sera le 1er septembre. En outre, chaque bilan de phosphore devra rester en équilibre durant toute la campagne annuelle de culture.

Pour plus d'information, visitez le site internet au [www.mapaq.gouv.qc.ca/taxes](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/taxes), communiquez avec nous au 1 866 855 2140 ou adressez-vous à votre agronome.

### LA SEMAINE VERTE RADIO N'EST PLUS

La version radio de La semaine verte a disparu depuis la semaine du 17 juin après cinq ans d'antenne. Diffusée les samedi et dimanche matin de 6 h à 7 h, l'émission sera désormais en ondes en soirée à compter de septembre et portera davantage sur l'alimentation, selon ce qu'a appris la TCN. On ignore si le titre de l'émission sera maintenu. La nouvelle déçoit l'UPA qui s'explique mal une telle décision alors que l'émission agricole, dit-on, affiche les meilleures cotes d'écoute dans son créneau et dans sa case horaire actuelle.

Déjà en 2006, la SRC mettait fin à la quotidienne « D'un soleil à l'autre » pour en faire une émission hebdomadaire à contenu agricole édulcoré. Le monde agricole avait alors exprimé dans un fort consensus son mécontentement à l'égard de cette décision. Aujourd'hui, la SRC franchit un pas de plus en éliminant complètement de sa programmation tout contenu agricole de fond sur une base régulière. Les producteurs comptent exprimer leur déception à la SRC.

## ANNONCES

La FEGGQ invite tous les éleveurs à adhérer au programme de certification de grands gibiers du Québec. La certification permettra à un groupe de producteurs de cerfs rouges d'obtenir de meilleurs prix de vente et de sécuriser le marché pour leurs produits. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Anass Soussi, Secrétaire général au **450 679-0540, poste 8462.**

Alliance Sélection Nordique, une compagnie de premier plan dans le traitement et la distribution du gibier, cherche des cerfs rouges et des producteurs pour devenir fournisseur et/ou membre de son regroupement, pour plus d'informations : **418 386-3318**

## PUBLICITÉS

Si vous désirez afficher une publicité, notez que la prochaine parution du **Grands Gibiers Express** est prévue le 17 octobre, la date de tombée étant le 1er octobre 2011. Pour les tarifs publicitaires, veuillez écrire une demande à M. Anass Soussi, Secrétaire général de la FEGGQ, par courriel à l'adresse suivante : **asoussi@upa.qc.ca**

**PROCHAINE DATE DE TOMBÉE : 1<sup>er</sup> octobre 2011**

Un gros merci à notre commanditaire Merial Canada inc. pour sa précieuse collaboration.



C'est le temps de vermifuger vos animaux, n'oubliez pas de passer votre commande d'Eprex.



## SONDAGE

À titre de secrétaire général de la FEGGQ, j'aimerais connaître vos préférences et vos attentes en ce qui concerne les informations publiées dans ce bulletin. À cet effet, veuillez s.v.p. remplir le sondage et me le transmettre par courrier, par télécopie ou par courriel\*

|                             | Quelle (s) chronique (s) actuelle (s) du bulletin GGX lisez-vous lorsque vous le recevez? |         |                    |
|-----------------------------|---|---------|--------------------|
|                             | Toujours  | Parfois | Rarement ou jamais |
| Nouvelles de la Fédération  |   |         |                    |
| Réglementation              |   |         |                    |
| Activités des regroupements |   |         |                    |
| Programmes d'aide           |   |         |                    |
| Événements                  |   |         |                    |
| Commercialisation           |   |         |                    |

Avez-vous des suggestions des thèmes à aborder?

Je vous remercie de vos commentaires et suggestions. N'oubliez pas qu'il s'agit du bulletin de votre Fédération !

\* Pour transmettre votre sondage, photocopier la page et la poster ou la télécopier à la Fédération; ou demander qu'on vous transmette la version électronique par courriel.

**Anass Soussi**  
Secrétaire général

# Nos Partenaires

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation  
Québec



**FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS  
DE GRANDS GIBIERS DU QUÉBEC**

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100  
Longueuil (Québec) J4H 3Y9  
info@grandsgibiers.com | www.grandsgibiers.com

N' hésitez pas à communiquer  
avec le personnel de soutien de la FEGGQ.

Anass Soussi, secrétaire général  
☎ : 450 679-0540, poste 8462

France Pelletier, secrétaire  
☎ : 450 679-0540, poste 8391

.....  
Le bulletin Grands gibiers Express tente de fournir de l'information et des analyses exactes et utiles. Nous ne saurions être tenus responsables de toute action ou décision prise par le lecteur de ce bulletin. Ce bulletin est protégé par des droits d'auteur et est destiné à la seule utilisation de l'abonné. Il ne peut être reproduit ou transmis électroniquement à d'autres sociétés ou personnes, en totalité ou en partie, sans la permission écrite de la Fédération des grands gibiers du Québec.